



GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG



Société Nationale de

Certification et d'Homologation S.à r.l.



ATTESTATION D'EXAMEN "CE" DE TYPE

Matériel ou système de protection destiné à être utilisé
en atmosphères explosibles
Directive 94/9/CE

Numéro du certificat d'examen CE de type: **SEE 01 ATEX 3223**

Matériel ou système de protection: **Moteurs asynchrones triphasés pour fonctionnement sous secteur et convertisseur**

Fabricant: **Leumann & Uhlmann AG
Hofackerstraße 10
CH - 4132 Muttenz**

Ce matériel ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci est spécifié dans l'annexe de ce certificat et dans les documents qui s'y rapportent.

Service de l'Energie de l'Etat, organisme notifié numéro 0499, conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 mars 1994, certifie que ce matériel ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité en ce qui concerne la conception et la construction des matériels et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

Le rapport confidentiel n° **LU Ex 01-001** présente les résultats de l'examen et de l'essai.

La conformité aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité a été vérifiée par le biais de la conformité à :

EN 50014 : 1997+A1+A2 - Règles générales
EN 50019: 1994 - Sécurité augmentée "e"

Le sigle "X" placé après le numéro du certificat signifie que le matériel ou système de protection est soumis aux conditions spéciales d'utilisation en toute sécurité définies dans la matrice du certificat.

Ce CERTIFICAT D'EXAMEN CE DE TYPE se rapporte uniquement à la conception et à la construction du matériel ou système de protection spécifié. Si nécessaire, d'autres exigences de cette directive seront imposées à la fabrication et à la fourniture de ce matériel ou système de protection.

Le marquage du matériel ou système de protection comprend les indications suivantes:

 **II 2G EEx e II T1, T2, T3, T4 ou T5**

Page 1/2

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, à l'inclusion de la matrice, sans aucune modification.

Luxembourg, 10.09.2001



GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG



Société Nationale de Certification et d'Homologation S.à r.l.

Annexe

CERTIFICAT D'EXAMEN "CE" DE TYPE

N° *SEE 01 ATEX 3223*

Description du matériel ou système de protection:

- Moteurs asynchrones triphasés de la série de types D56... à D315... ayant le mode de protection sécurité augmentée "e", dont la conception mécanique est fixée dans les rapports d'essais PTB Ex 99-30001 et PTB Ex 00-30106 et dont la conception électrique est fixée dans les feuilles de données du rapport d'essais confidentiel LU Ex 01-001.
- Moteurs asynchrones triphasés ayant le mode de protection sécurité augmentée "e", dont la conception mécanique est fixée dans le certificat d'examen de type du fabricant respectif et dont la conception électrique est fixée dans les feuilles de données du rapport d'essais confidentiel LU Ex 01-001.

(Une liste complète des types certifiés se trouve sur les feuilles de données marquées "SEE" et annexées au rapport d'essais.)

Rapport: *LU Ex 01-001*

Matrice de sécurité d'emploi: *néant*

Exigences essentielles de sécurité et de santé: *couvertes par les normes*

Page 2/2

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, à l'inclusion de la matrice, sans aucune modification.

Luxembourg, 10.09.2001